

15ème législature

Question N° : 45431	De M. Bruno Bilde (Non inscrit - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > police	Tête d'analyse >Effectifs de police - les promesses non tenues du ministre de l'intérieur	Analyse > Effectifs de police - les promesses non tenues du ministre de l'intérieur.
Question publiée au JO le : 03/05/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'intérieur sur le manque récurrent d'effectifs de police au commissariat de Lens. En février 2022, M. le ministre promettait d'octroyer dix-huit policiers supplémentaires à destination du commissariat de Lens d'ici la fin du mois d'avril 2022. La réalité est très loin des promesses puisque seulement deux policiers sont attendus en mai 2022 afin de renforcer la sécurité publique de la circonscription de Lens. Pourtant, dans ce secteur qui regroupe trente-huit communes et 360 000 habitants et qui absorbe environ 45 % des affaires traitées dans tout le Pas-de-Calais, le manque d'effectifs est chronique. Une fois de plus, les annonces du Gouvernement restent lettre morte pour le bassin minier alors que 80 policiers supplémentaires sont d'ores et déjà prévus pour la métropole lilloise. Ainsi, la sécurité publique dans la circonscription de Lens et le Bassin minier en général n'est visiblement pas jugée prioritaire par le Gouvernement, qui amoindrit inexorablement les effectifs des commissariats de ce territoire. Ce manque récurrent d'effectifs de police contraint les agents à assurer leurs missions dans des conditions de plus en plus difficiles. Il lui demande s'il envisage de tenir enfin les promesses gouvernementales en affectant sans délai les fonctionnaires de police nécessaires afin de mieux prévenir et sanctionner la délinquance sur le territoire.